

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article615>



Expérimentation de la "démocratie de proximité" au C.A.
du lycée Fourier à Auxerre

Autonomie des établissements : ah, ça promet !

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2004-2005 -



Publication date: mardi 14 décembre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Conseil d'administration mardi 14 décembre au lycée Fourier.

Absence (non excusée...) du représentant de la Région (aussi maire d'Auxerre à ses heures perdues). Les 2 dernières fois, il était parti au bout d'une heure pile-poil. Cette fois-ci, il n'est pas venu. Pas grave, l'ordre du jour ne portait jamais que sur le budget de l'établissement (dont plus d'un tiers des ressources viennent de la Région...). Nous avons des questions à lui poser... Nous l'avons fait par l'intermédiaire du procès-verbal.

Mais le plus gros souci de cette soirée (terminée à 21h, plus tôt que d'habitude, tiens !) est l'attitude du proviseur-adjoint (qui remplaçait le proviseur, absent... excusé, lui).

Nous avons décidé de soumettre 5 vœux au vote du CA :

- un déplorant le caractère précipité du calendrier de la loi d'orientation et demandant son report,
- un second demandant le maintien des 2 enseignements de détermination en classe de seconde et alertant sur le risque de disparition de la discipline SES,
- un 3ème dénonçant l'absence de l'EPS dans le « socle commun »,
- un 4ème demandant l'annulation de la décision de supprimer les TPE en terminale,
- un dernier exigeant le maintien du caractère national du bac et condamnant le bac en contrôle continu.

Bref, **pas de quoi fouetter un chat ! Rien que des vœux que n'importe quel personnel ou usager du service public de l'éducation, un peu sensé, vote des 2 mains.** Ce qu'a bien compris le président par intérim du CA : « *En tant que représentant de l'Etat, je ne peux pas vous faire voter des vœux qui vont contre les décisions du ministre* ».

Alors, là... nous avons eu un moment de surprise : quoi, **si le résultat du vote risque d'aller contre le souhait de l'administration, le vote ne peut pas avoir lieu ???? Ça, on ne nous l'avait encore jamais fait !**

Nous répondons que pendant 5 ou 6 années de suite, le CA de Fourier a émis, majoritairement, un vote contre le budget. Un vote ! Contre ! Pourquoi, là, ne pouvons-nous pas voter ? « *Parce que vous critiquez le ministre, je ne peux pas vous laisser faire ça. Le CA ne peut pas faire de politique* ».

Et pourtant, nous venons de voter sur le budget, c'est un vote politique, le budget, quand même : le CA décide de quels moyens seront attribués à quoi ! « Non, le budget c'est pas politique. » Ah bon ? En octobre et novembre, ils font quoi alors les parlementaires ? Du tricot ?

Bon, comme il était tard, nous avons été consensuels : **les 5 vœux, non soumis au vote, mais repris à leur compte par les parents FCPE, et les agents CGT et UNATOS seront annexés au PV.** Demi-succès donc : nous voulions alerter les parents, avoir leur soutien : c'est fait.

Reste une **question de fond** : **le CA n'est-il compétent que pour discuter du bien-fondé de la mise au rebut du fer à souder acquis en 1976 et des ordinateurs datant de 1995 ?** Si oui, faut le dire. Et arrêter de tartiner la démocratie de proximité et que davantage d'autonomie permettra un meilleur fonctionnement des établissements et plus d'implication de la part des « membres de la communauté éducative ».

Parce que, ce mardi soir, il y a pas mal de membres de la communauté éducative de Fourier qui se sont sentis floués et qui se disent que, si le Conseil pédagogique *made in Fillon* fonctionne avec des règles comme celles en vigueur ce soir-là, on a du souci à se faire.

David Chynel, Pascale Marlin



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré
